

ANNEE 2019

Délibération n°

20180024

SEANCE PUBLIQUE DU 11 AVRIL 2019

Date de convocation : 5 avril 2019

Date d'affichage: 15 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 11
Pouvoirs : 2
Nombre de votants : 13

Vote: 13 (dont 2 pouvoirs)

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 avril 2019, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: M. Claude YAOUANC, Président et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Michel KLISZ, Frédéric ETCHEGARAY, Hugues BIGÉ.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Brigitte ETCHEVERRY, Marie-Dominique GAY, Dominique VIGIER.

Absent(s) excusé(s): Mme Annie UHALDEBORDE, Mme Valérie RÉCART (pouvoir à Mme Chantal BONZON), M. Pierre SORHAITS (pouvoir à Mme Dominique VIGIER), Mme Emmanuelle DALLET, Mme Sophie DELETTRE, M. Philippe BIGOTEAU, M. Michel GOÑY.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

OJ n°8 : Compte Administratif 2018 Budget général

M. Paul BAUDRY, Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2019 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget se résume par section comme suit :

	Mandats émis en 2018	Titres émis en 2018	Reprise des antérieurs	Résultats 2018
Fonctionnement	2 014 041.81€	2 638 100.69€	212 507.65€	836.566.53€
Investissement	1 965 048.91€	2 119 271.33€	-530 465.70€	-376 243.28€
Restes à réaliser	241 110.92€	0.00€	0.00€	241 110.92€
Total du budget	4 220 201.64€	4 757 372.02€	-317 958.05€	219 212.33€

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de : 836 566.53€

- un déficit d'investissement de : -376 243.28€
- un résultat brut de clôture de : 460 323.25€
- des restes à réaliser à hauteur de : -241 110.92€
- un résultat net de clôture de : 219 212.33€

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte Administratif du budget général dressé par Monsieur le Maire.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY

